

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE du 7 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept octobre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué le vingt-cinq septembre deux mil vingt-six, s'est réuni à la salle du conseil en mairie, sous la présidence de M. LE CALVÉ Pascal, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 21

Étaient présents :

M. LE CALVE Pascal, Mme BONNEC Katia, M. KERVADEC Hervé, M. MAHO Thierry, Mme JACOB Marina, M. JOSSE Sylvain, Mme SIMON Julie, M. BOUCHARD Clément, M. ROLLAND Jérôme, Mme LE LIBOUX Leslie, M. TUAL Matthieu, Mme LEMEL Evelyne, M. COSTA Sébastien, Mme STEPHANT Sabrina, M. BUCHER Aurélien, Mme LE NEILLON Catherine, Mme KERVADEC Héloïse, M. MALLET Patrick, Mme GAGNON Béatrice, M. LE ROCH Freddy, Mme DURIEZ Christine.

Avaient donné pouvoir :

Mme PUREN Isabelle a donné pouvoir à M. JOSSE Sylvain.
M. LEROUX Mathis a donné pouvoir à Mme BONNEC Katia.
M. COLLET Boris a donné pouvoir à M. KERVADEC Hervé.
Mme MORVILLE-HEURTEBIS Anne a donné pouvoir à Mme SIMON Julie.
Mme BERTUZZI Jessica a donné pouvoir à Mme LE LIBOUX Leslie.

Absent excusé : M. MURAILLE Arnaud.

Mme LEMEL Evelyne a été désignée secrétaire de séance.

N°	O B J E T
2026-54	Participation de la commune aux travaux de réfection des voiries privées avant rétrocession à la mairie.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il est parfois sollicité pour des cessions de voiries privées anciennes à la Mairie. Dans ces cas, il est demandé aux propriétaires une remise en état de la voirie avant cession. Au regard des coûts, il propose qu'une participation financière de la mairie à ces travaux soit votée pour les lotissements de plus de 15 ans.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal, vingt-trois voix pour et trois abstentions, vote une participation financière de la mairie aux travaux de réfection des voies privées de plus de 15 ans ouvertes à la circulation avant leur cession à la mairie d'un montant de 5 000 €.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Pascal LE CALVE

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Pascal Le Calve', written over a circular official stamp. The stamp is also in blue ink and contains the text 'MAIRIE DE LANDEVANT' at the top, a central emblem featuring a building and a sun, and '56 (Morbihan)' at the bottom flanked by two stars.